



« Pauvreté-Précarité 2014 »

Dossier de presse

Sommaire

Communiqué de synthèse	p3
Les Français et la pauvreté : baromètre Ipsos pour le Secours populaire	p4
Les ressources disponibles pour vivre	p5
Les personnes accueillies au Secours populaire	p6
Les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire	p7
La mise en mouvement des personnes aidées	p8
Les solidarités « proposées »	p9
Les grands rendez-vous de la campagne	p13
Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2014 »	p15
Fiche d'identité du Secours populaire français	p16
Appel à la solidarité	p17

Communiqué de synthèse

La pauvreté progresse en France, comme en attestent le baromètre Ipsos/Secours populaire français ainsi que les données et témoignages recueillis dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire français.

En 2014, 86% des personnes interrogées déclarent craindre une situation de pauvreté pour leurs enfants. Concernant la proximité des Français avec la précarité, 66% affirment avoir un proche dans une situation de pauvreté.

Cette année, pour la première fois, en plus de son 8^{ème} baromètre annuel, le Secours populaire rend public le montant des « ressources disponibles pour vivre » des personnes aidées par l'association. **Des ressources qui s'amenuisent et poussent à la survie, estimées à 5,60€ au niveau national, par jour et par personne.**

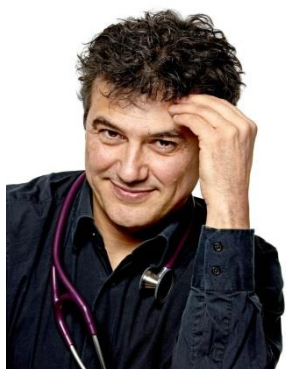
Partout en France, les bénévoles du Secours populaire assistent à l'explosion des demandes d'aides. Hommes, femmes, enfants, jeunes, retraités, étudiants, travailleurs ou sans-emploi, aujourd'hui personne n'est épargné.

En France comme en Europe, la crise économique et ses conséquences poussent de plus en plus de personnes à frapper aux portes du Secours populaire français pour demander de l'aide, c'est un véritable « *raz-de-marée de la misère* ».

Pour les familles en difficulté, cette rentrée 2014 est très difficile, c'est pourquoi l'association lance sa campagne « Pauvreté-Précarité » et multiplie les initiatives de solidarité pour venir en aide aux personnes les plus précaires.

Au Secours populaire, la solidarité est proposée dans le respect de la dignité de la personne et le refus de l'assistanat. Dans cette démarche, les personnes accueillies sont invitées à participer aux actions de l'association, en France ou dans le monde.

En 2013, les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire ont permis à 2 632 200 personnes démunies de trouver soulagement, aide réelle et écoute chaleureuse. Ce travail colossal a pu être réalisé grâce au dévouement des plus de 80 000 bénévoles de l'association, à l'engagement de ses fidèles parrains et marraines, sans oublier l'indispensable soutien de ses partenaires.



« Soutenir le Secours populaire, ce n'est pas de la charité mais de la solidarité pour les enfants et les familles. C'est donner de l'argent et/ou du temps, ce qui est très important en ces temps de crise sociale monstrueuse. De nombreux enfants et personnes ont besoin du Secours populaire et le Secours populaire a besoin de vous ! »

Dr Patrick Pelloux, médecin urgentiste, président de l'Association des médecins urgentistes de France, parrain de la campagne « Pauvreté-Précarité 2014 »

Les Français et la pauvreté : baromètre Ipsos pour le Secours populaire

Chaque année, le baromètre Ipsos / Secours populaire de la pauvreté permet de faire le point sur la question de la précarité en France : la manière dont elle est définie, vécue et crainte par les Français. La huitième vague du baromètre, réalisée du 4 au 5 juillet 2014 auprès de 1006 Français âgés de 15 ans et plus et interrogés par téléphone, révèle l'importance des difficultés rencontrées par nombre de Français pour qui la pauvreté n'est plus seulement une crainte, mais une réalité.



Un constat : de plus en plus de personnes accueillies dans les permanences du Secours populaire.

Sept questions ont été posées sur le seuil de pauvreté aux yeux des Français, les situations perçues comme un état de pauvreté, la perception des risques pour ses enfants, une situation de pauvreté connue personnellement, les personnes en situation de pauvreté au sein de l'entourage, le niveau d'aisance financière et le renoncement à certains actes médicaux.

En 2014, 86% des personnes interrogées déclarent craindre une situation de pauvreté pour leurs enfants. Concernant la proximité des Français avec la précarité, 66% affirment avoir un proche dans une situation de pauvreté.

Julien Lauprêtre, le président du Secours populaire parle d'un véritable « raz-de-marée de la misère ».

En septembre, *Convergence*, le magazine de la solidarité du Secours populaire, publie les résultats de ce 8^{ème} baromètre sur la pauvreté.

Tous les résultats sur www.secourspopulaire.fr

Contact presse Secours populaire français

Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Les ressources disponibles pour vivre

Pour la première fois, des données chiffrées sur les « ressources disponibles pour vivre » des personnes aidées par le Secours populaire sont rendues publiques. Sur le terrain de la pauvreté et de la précarité en France, le constat du Secours populaire est sans appel. La satisfaction des besoins vitaux, manger, se vêtir, se loger, se chauffer, est de plus en plus compromise pour de nombreuses personnes. Les « ressources disponibles » sont trop faibles pour permettre l'accès aux loisirs et la culture, mais également à certains soins de santé.



Un libre-service alimentaire dans une antenne du Secours populaire de la Marne.

Le montant des « ressources disponibles pour vivre » s'élève à 5,60€ au niveau national. Ces « ressources disponibles pour vivre » correspondent au budget restant, par jour et par personne, une fois réglées les dépenses prévisibles et incompressibles. A ce titre, les frais liés au logement, au transport, à la fiscalité, aux dettes, au téléphone, aux pensions alimentaires, ou encore à l'énergie notamment, sont considérés comme telles. Ainsi, ces « ressources disponibles pour vivre » sont destinées à l'alimentation, à la santé ainsi qu'aux achats vestimentaires et d'équipements, à l'épargne ou encore aux loisirs. Ce chiffre constitue un indicateur fort, un marqueur de la réalité quotidienne des personnes en situation de précarité. Son calcul a été élaboré et réalisé par Informatique & Statistiques, dans le cadre d'un mécénat de compétences, à partir des données collectées dans les permanences du Secours populaire.

Les ménages, dans une situation d'arbitrage financier permanent, voient la satisfaction de leurs besoins essentiels menacée, tant le danger de basculer dans la pauvreté est grand. Les imprévus de la vie, accident, perte d'emploi, maladie de longue durée..., constituent autant d'événements face auxquels un nombre croissant de personnes se retrouvent sans recours.

Les personnes accueillies au Secours populaire

Les bénévoles du Secours populaire accueillent, toute l'année, partout en France, les personnes en difficulté. Des hommes, des femmes, des enfants, des jeunes, des familles, des personnes seules, isolées, des personnes âgées, handicapées, toutes celles et ceux qui ont, à un moment de leur vie, besoin d'aide, sont reçus au Secours populaire. Certains travaillent, d'autres étudient, sont à la retraite ou au chômage, français ou étrangers, tout le monde peut être accueilli et écouté dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé de l'association. Il n'y a pas de critères pour venir en aide aux plus vulnérables.



Véronique, 56 ans, auxiliaire de vie, accompagnée par le Secours populaire français.

Quand la pauvreté touche, soudain, tout devient compliqué et le temps manque pour faire face aux problèmes qui s'accumulent : les démarches à faire, les papiers à remplir, acheter, avec trois fois rien, de quoi manger, suivre les études des enfants... Seul, on ne peut pas toujours faire face. La personne qui franchit les portes du Secours populaire pour y demander un soutien cumule de nombreuses problématiques de précarité et de pauvreté. Des difficultés d'endettement ont le plus souvent déjà contribué à la dégradation des conditions de vie de la personne, que ce soit au titre du maintien dans le logement, du renoncement aux soins, de privations alimentaires ou de loisirs. C'est pourquoi une approche globale est privilégiée pour aider les personnes accueillies à faire face à ces difficultés.

En 2013, 2 632 200 personnes ont été accueillies au Secours populaire français. Cela représente 619 700 familles dont 215 300 familles monoparentales et 349 000 personnes seules. Les actions de solidarité du Secours populaire ont concerné : 961 900 enfants, 209 600 seniors et 140 000 jeunes, dont 27 400 étudiants.

Les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire

Les bénévoles accueillent, prennent le temps d'écouter, puis orientent et informent. Ils répondent aussi aux urgences des personnes en difficulté qui ont besoin d'un soutien matériel et d'une main tendue pour sortir de l'impasse. Ensuite, il s'agit de proposer un accompagnement sur le plus long terme, lorsque la situation l'exige. Au nombre de 1256, les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire français, sont des lieux de vie et de solidarité.



Rencontre dans une permanence d'accueil du Secours populaire à Reims.

Les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé permettent aux bénévoles d'accueillir les personnes en difficulté pour leur apporter soutien, aide matérielle et conseils. Les permanences offrent un cadre convivial et chaleureux où les personnes en situation de précarité peuvent parler de leurs difficultés, et cela en toute confidentialité et dans le respect de la dignité de chacun. Les bénévoles tentent de répondre aux besoins les plus pressants comme une aide alimentaire, vestimentaire, un hébergement d'urgence, puis orientent et accompagnent les personnes, vers des organismes spécialisés, et les aident à entrer en contact avec les administrations, tout en s'assurant que les personnes aidées aient bien accès, à l'ensemble de leurs droits. D'autres aides sont également proposées selon le contexte économique et familial comme l'insertion socio-professionnelle, l'accès aux vacances, à la culture, aux loisirs, aux sports...

Au sein de ces espaces, les bénévoles mettent tout en œuvre pour permettre de recréer du lien, sortir de l'isolement et retrouver confiance. L'espoir en des jours meilleurs constitue le fondement de l'approche de ces publics aussi divers que fragilisés.

La mise en mouvement des personnes aidées

La volonté d'impliquer est primordiale dans l'accompagnement mis en place avec la personne aidée. Ainsi, une reprise de confiance, en soi et en l'avenir, ira de pair avec les aides concrètes apportées.



Représentation issue d'ateliers d'écritures avec les personnes aidées, dans le cadre du festival d'Avignon.

Dans cette optique, la démarche « Le Dire pour agir » constitue un outil essentiel à disposition des bénévoles et des personnes aidées. La verbalisation de la situation de précarité et des difficultés rencontrées permet souvent de mieux faire face aux expériences douloureuses de la vie. La parole et l'écoute permettent une valorisation des vécus, pour des personnes le plus souvent confrontées au silence et à l'indifférence. Le Secours populaire propose aux personnes accueillies de participer activement. La présence, parmi les bénévoles de l'association, de personnes ayant eu recours à un moment de leur vie aux solidarités proposées, renforce le réseau. Les personnes aidées deviennent forces de proposition et de création, participent à l'évolution des pratiques de solidarités du Secours populaire.

Des personnes aidées en mouvement

Dans cette démarche de solidarités nouvelles, dépassant la « première urgence » que représente l'aide alimentaire, vestimentaire et d'hébergement, des initiatives portées par et pour les personnes accueillies voient le jour. Depuis mars 2014, un groupe de personnes aidées par le Secours populaire du Puy-de-Dôme organise des randonnées. Ces marches sont un temps propice à l'échange, le recul sur les épreuves du quotidien permettant de renouer le lien avec l'autre et avec soi-même. « *La mise en mouvement est primordiale, pour des personnes que le contexte économique actuel frappe encore plus violemment, et dont l'isolement et la perte d'estime de soi constituent un véritable défi à surmonter, s'inscrivant dans le quotidien de manière tout aussi insidieuse que les privations matérielles.* » Nicole Rouvet, Secrétaire générale de la fédération du Secours populaire du Puy-de-Dôme

Contact presse Secours populaire français

Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr

Les solidarités « proposées »

En France, le Secours populaire français, en sa qualité de généraliste de la solidarité, intervient dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, de l'accès et du maintien au logement, de l'accès aux soins, à la culture et plus généralement aux droits pour tous, de l'accompagnement vers l'emploi... Une approche globale est privilégiée pour aider les personnes accueillies. Dans une démarche de lutte contre l'assistanat et pour le respect de la dignité, une participation financière symbolique est demandée.

Se nourrir : l'essentielle porte d'entrée de l'aide alimentaire

La plupart des personnes en difficulté qui poussent, pour la première fois, la porte de l'association, demandent une aide alimentaire. Cette aide alimentaire s'organise autour de distributions de paniers-repas et/ou de mise en place de « libre-service » de la solidarité. Elle peut aussi être itinérante à destination des personnes isolées en zones rurales ou des sans-abri par le biais des maraudes. **En 2013, le Secours populaire a soutenu 1 587 200 personnes sur le plan alimentaire, l'équivalent de 122 446 000 repas distribués.** L'aide alimentaire est l'indispensable porte d'entrée vers un accompagnement global.

Se vêtir : aider les personnes accueillies à prendre soin de leur apparence

Au moment où les difficultés surviennent, ce sont souvent les dépenses vestimentaires que l'on sacrifie en premier. Or, ne pas pouvoir se vêtir correctement peut créer une barrière avec le monde extérieur, constituer un frein pour avoir confiance en soi, entreprendre des démarches... C'est pourquoi, le Secours populaire propose des vestiaires et permet aux personnes accueillies de prendre soin de leur apparence, en proposant, par exemple, des journées « coiffure », animées par des coiffeuses et coiffeurs bénévoles. **En 2013, le SPF a soutenu 508 500 personnes par l'aide vestimentaire.**

Se loger : aider sur le maintien ou l'accès au logement

La crise du logement touche dans son ensemble 10 millions de personnes à des degrés divers. En 2013, 25% des personnes accueillies au Secours populaire ne disposaient pas d'un logement stable. 22% étaient logés de façon précaire (hôtel, foyer...) et 3% vivaient dans la rue. Pourtant, avoir un logement, c'est vivre dignement, c'est avoir une adresse, être établi, nouer des relations de voisinage. Le rôle du Secours populaire est de permettre aux personnes en difficulté d'avoir un logement et de vivre dignement. Différentes formes d'aides au logement sont apportées : l'accès au logement, le maintien dans le logement, l'amélioration des conditions de vie, l'hébergement d'urgence et la lutte contre la précarité énergétique et hydrique. **En 2013, 64 100 personnes ont bénéficié d'une aide au maintien au logement ou à l'accès au logement.**

Se soigner : la prévention et l'accès aux soins sont primordiaux

En 2014, 18% des personnes interrogées lors du baromètre Ipsos / Secours populaire déclarent avoir renoncé à des soins dentaires, et 14% concernant l'achat de lentilles ou de lunettes, en raison de leurs coûts. 1 personne sur 10 affirme quant à elle avoir renoncé à une visite chez un médecin généraliste pour les mêmes raisons.

L'association se tient aux côtés des personnes en situation de précarité pour leur permettre d'accéder à une protection sociale, une mutuelle, et de se faire soigner. Ainsi, les bénévoles et le réseau des « Médecins du Secours populaire » orientent les personnes vers des structures de santé adaptées à leurs besoins et jouent le rôle de médiateurs pour permettre l'obtention de droits. Les accueils santé de l'association permettent notamment de sensibiliser le public sur la prévention et le dépistage de certaines pathologies, ainsi que sur la contraception ou l'équilibre alimentaire. **En 2013, le SPF a soutenu 138 900 personnes sur l'accès aux soins et la prévention.** Le travail du Secours populaire est reconnu par des institutions comme l'Académie de médecine ou l'Ordre national des médecins.



Prévention sur la santé bucco-dentaire dans une permanence du Tarn-et-Garonne en 2013.

L'accès aux soins avec l'aide de GlaxoSmithKline

Pendant trois ans, le SPF reçoit une aide de la Fondation GSK de 657 000€ pour développer l'accès aux soins dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé et renforcer son réseau de « Médecins du Secours populaire ». L'important soutien de la fondation permettra de former les bénévoles, d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement et de mettre en place des actions spécifiques. A la rentrée 2014, neuf structures pilotes du SPF dans l'Essonne, l'Eure, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne, la Haute-Vienne, la Marne, la Mayenne, le Nord et les Yvelines vont bénéficier de cette aide pour améliorer l'accès aux soins dans leur département.

Accéder aux savoirs

Savoir lire, écrire et compter est un enjeu majeur pour faire valoir ses droits et participer à la vie citoyenne. Cependant, les inégalités sociales freinent l'accès aux savoirs des personnes les plus pauvres. Le Secours populaire met en place des actions de lutte contre l'illettrisme et d'accès à des cours d'alphabétisation, d'apprentissage des savoirs de base pour les adultes, d'accompagnement scolaire et éducatif pour les enfants... **En 2013, le SPF a permis à 45 700 personnes de recevoir une aide à l'accompagnement scolaire ou de prendre part à des actions d'alphabétisation ou de lutte contre l'illettrisme.**

Pratiquer un sport et assister à des évènements sportifs

Le développement de la pratique sportive contribue au bien-être physique et psychique, autour de valeurs collectives fortes, et participe au dépassement de soi. En développant l'accès à la pratique du sport, le SPF défend l'idée que ce dernier est un formidable moyen d'expression, un vecteur de lien social, qui contribue à réduire les inégalités. **En 2013, 47 800 personnes ont été soutenues sur l'accès aux sports.**

- Avec le soutien du programme « Kinder s'engage pour l'enfance », cette année encore, 1000 enfants vont pouvoir s'inscrire dans un club sportif de leur choix et acquérir l'équipement nécessaire.
- Pour la saison 2014/2015, grâce au « km solidaire », la Fondation FDJ® débloque 50 000€ pour l'achat de licences sportives.
- La Fédération Française de Cyclisme offre également des licences aux enfants des familles aidées par le Secours populaire.
- Pour la première fois, dans les villes des clubs de Pro A et de Pro B, des licences sont offertes par la Ligue nationale de basket.
- Espace Récréa offre 580 pass annuels, permettant aux enfants de découvrir la natation avec un cycle d'apprentissage de 10 leçons.

Accéder à la culture et aux loisirs

La précarité vécue par de nombreuses familles entraîne souvent une coupure avec le monde extérieur : les activités sont trop onéreuses pour les budgets modestes, entièrement dédiés aux besoins prioritaires. Le Secours populaire propose des activités culturelles à moindre coût, des sorties au cinéma, au musée, au théâtre, au cirque, dans des salles de concerts... pour s'ouvrir au monde et à la connaissance mais aussi pour partager et éveiller la curiosité. **En 2013, les initiatives d'accès à la culture et aux loisirs ont concerné 123 400 personnes.**

Un récent partenariat entre le Secours populaire et le Centre des monuments nationaux permet de sensibiliser et former des bénévoles aux visites de monuments historiques. Aussi, des accès gratuits aux lieux du patrimoine sont proposés aux personnes accueillies par l'association, ainsi que l'organisation d'ateliers du patrimoine et la mise à disposition d'espaces pour des évènements.

Partir en vacances

Le Secours populaire français se mobilise pour que les personnes démunies puissent profiter de séjours loin de chez elles. Les vacances permettent aux personnes en difficulté, de sortir de leur isolement, mais aussi aux familles de partager des moments forts et de renforcer leurs liens, tout en favorisant l'indépendance et l'autonomie des enfants. De l'accompagnement à l'organisation de vacances en famille aux « Journées des oubliés des vacances », le Secours populaire met tout en œuvre pour offrir aux personnes accueillies des vacances, nécessaires à l'équilibre et à l'épanouissement de chacun. Chaque année, de nombreux partenaires se rencontrent autour de ces activités, tels que l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, le Comité Central d'Entreprise de la SNCF, la Fédération Française d'Aéronautique, Kinder... **En 2013, les actions d'accès aux vacances mises en place ont permis le départ en vacances de 166 200 personnes, ce qui correspond à 392 200 journées de vacances.**

Le 20 août 2014, la « Journée des oubliés des vacances » des huit fédérations d'Ile-de-France a ainsi permis à 5000 petits franciliens de découvrir la plage de Ouistreham. Démonstrations de dressage et de voltige avec les Jeux Equestres Mondiaux, concours de châteaux de sable, batucadas... un programme d'exception autour de la grande vedette du jour : la mer. Une journée de rêve, rendue possible par le soutien des partenaires et l'implication des bénévoles du Secours populaire.



Le soleil, la plage, la mer... une journée mémorable à Ouistreham pour ces « oubliés des vacances ».

Aussi, dans les permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire, les bénévoles permettent aux personnes accueillies d'avoir accès à leurs droits, de bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi, de ne pas être isolées en période de fête, de s'exprimer...

Les grands rendez-vous de la campagne

Jeudi 11 septembre

Lancement de la campagne « Pauvreté-Précarité 2014 »

Conférence de presse

Acteurs et animateurs de la campagne dévoileront les résultats de cette 8^{ème} édition du baromètre Ipsos / SPF, ainsi que les résultats d'une enquête sur les « ressources disponibles » des personnes aidées par le Secours populaire français. Des personnes aidées apporteront leurs témoignages sur ce paysage de la précarité en France.

En présence de :

- Julien Lauprêtre, président du Secours populaire français,
- Jean-Luc Outin, chercheur au Centre national de la recherche scientifique,
- Jérôme Vignon, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale,
- Dr Patrick Pelloux, médecin urgentiste, président de l'Association des Médecins Urgentistes de France, parrain de la campagne « Pauvreté-Précarité 2014 »,
- et de personnes aidées par l'association.

Dès 9h, Secours populaire français, 9/11 rue Froissart - 75003 Paris

Jeudi 9 octobre

Colloque national de Santé Publique de l'UFSBD

« La santé des populations précaires et vulnérables »

Organisée par l'Union française pour la santé bucco-dentaire en partenariat avec le Secours populaire, cette rencontre a pour objet l'échange de réflexions et de pratiques autour des thématiques transversales de la santé et de la précarité.

Dès 9h30, Secours populaire français, 9/11 rue Froissart - 75003 Paris

Dimanche 12 octobre

Run & Bike Solidaire

La Fondation FDJ[®] et son partenaire les Etoiles du Sport organisent, pour la troisième édition consécutive, la Run & Bike Solidaire au profit du Secours populaire français. A l'occasion de cette course en binôme, un coéquipier à vélo et l'autre à pied qui devront, ensemble, réaliser une boucle de 10km dans le Parc de Saint-Cloud, chaque kilomètre parcouru pendant la journée sera converti en dons par la Fondation FDJ[®] au profit du Secours populaire français.

Toute la journée, au Domaine national de Saint-Cloud - 92210 Saint-Cloud

Vendredi 17 octobre

Journée internationale du refus de la misère

Initiatives solidaires dans les fédérations du Secours populaire.

Partout en France

24. 25 & 26 octobre

Festival des solidarités Euro-méditerranéennes de la jeunesse

La jeunesse, au cœur de l'action du Secours populaire, en France comme à l'étranger, est mise à contribution dans le cadre des réflexions sur les orientations et les pratiques de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ces trois jours de rencontres et d'échanges, rassembleront près de 300 jeunes, l'occasion de débattre de la précarité des jeunes et de leur place dans les actions de solidarités.

Du 24 au 26 octobre - Nîmes (Gard)

Tables rondes : organisées par les Amis du Monde Diplomatique, à l'occasion de la sortie d'un supplément consacré au Secours populaire à paraître en octobre 2014, sur les thématiques de la jeunesse et des solidarités.

Jeudi 20 novembre

25ème anniversaire

Convention internationale des droits de l'enfant

Initiatives solidaires dans les fédérations du Secours populaire français, avec le mouvement « copain du Monde ».

19 & 20 novembre

Grands spectacles au Cirque Diana Moreno

Pour fêter le 25^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le Cirque Diana Moreno et la chanteuse Dominique Dimey proposeront deux jours d'un spectacle éblouissant, en présence des enfants « copain du Monde ».

Cirque Diana Moreno, 1 place Skanderbeg - 75019 Paris



Dans le cadre de sa lutte pour la protection de l'enfance et de ses droits élémentaires, le Secours populaire français lance dès 1992 le mouvement « copain du Monde ». Au sein de « copain du Monde », les enfants qui le souhaitent deviennent auteurs et acteurs de la solidarité ! Ils découvrent la Convention internationale des droits de l'enfant pour devenir des citoyens responsables et défendre ces droits par le biais d'actions de solidarité.

Retrouvez toute l'actualité du Secours populaire sur www.secourspopulaire.fr

Les partenaires de la campagne « Pauvreté-Précarité 2014 »



Fiche d'identité du Secours populaire

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Le Secours populaire français soutient, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Pour le Secours populaire français, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes, adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

Le Secours populaire, c'est :

- 98 fédérations
- 663 comités
- 1256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé
- 80 000 bénévoles/collecteurs/animateurs
- 1 031 868 donateurs
- 3576 enfants de « copain du Monde »
- 6812 « Médecins du SPF »
- 82 mécènes solidaires

2 632 200 personnes accueillies et aidées, en France, en 2013.

Cela représente 619 700 familles dont 215 300 familles monoparentales et 349 000 personnes seules. Les actions de solidarité du SPF ont concerné 961 900 enfants, 209 600 seniors et 140 000 jeunes dont 27 400 étudiants.

En 2013, le Secours populaire a mené 151 actions et programmes de solidarité dans 55 pays avec 139 partenaires locaux, sur tous les continents.

Nos publications

Convergence, magazine de la solidarité : 6 numéros par an
Convergence bénévoles, bimestriel des collecteurs-animateurs : 6 numéros par an
La lettre des partenaires solidaires, adressée tous les 2 mois aux partenaires
L'ensemble des publications départementales

Nos sites Internet

www.secourspopulaire.fr

www.copaindumonde.org

Retrouvez-nous sur Facebook et sur Twitter !

Contact presse Secours populaire français

Karine Vuloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vuloup@secourspopulaire.fr

Appel à la solidarité

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies et membre du comité de la Charte.

Le Secours populaire est habilité à recevoir des dons et des legs.

Les personnes désirant soutenir les initiatives du Secours populaire peuvent devenir bénévoles ou adresser un don financier aux comités et fédérations du SPF dans tous les départements.

Secours populaire français

9/11, rue Froissart

BP 3303

75 123 Paris Cedex 03

T/ 01 44 78 21 00

Et sur le site Internet : www.secourspopulaire.fr



Activités d'accompagnement scolaire animées par des bénévoles du Secours populaire.

Crédits photos : JF Leray, L. Pennec, JM Rayapen, S. de Bourgies, F. Roudière, O. de Serres, JP Vallorani, G. Bernardi, SPF

Contact presse Secours populaire français

Karine Vauloup - 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 / karine.vauloup@secourspopulaire.fr